AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2023

ASSURE PHCIE GRACE DIVINE SOUBRE N°CLIENT MAPHAR: 00000969 : SOUBRÉ : DR DASSE KOUDOU ROMEO INTERLOCUTEUR VILLE

N°TELEPHONE : 0759060629

и°	POLICE N°	CODE ASSUREUR	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2023	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	NC/MA/12023	020327	ASSURANCE AUTO	ТОУОТА-7805Н К01	202,944	TIERS COMPLET	15/07/2023 AU 14/07/2024
2	9301903P	016449	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	448,530	TOUS RISQUE	25/05/2023 AU 24/05/2024
	1	TOTAL ASSURA	NCES (1)		651,474		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	BOA	0000209	17/07/2023	202,944	NC/MA/12023	15/07/2023 AU 17/07/2024	202,944
	TOTAL REGLEMENT			(2)		202,944	202,944
	448,530						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011,

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2023

Veuillez contacter nos chargés de clientèle

MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398

Mlle GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 448,530

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces arriérés.

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

